



## Recommandation

|                                  |  |                     |            |
|----------------------------------|--|---------------------|------------|
|                                  |  | Numéro de dossier : | 1022703014 |
| Unité administrative responsable | Arrondissement Sud-Ouest , Aménagement urbain et services aux entreprises  |                     |            |
| Niveau décisionnel               | Conseil municipal  | Au plus tard le     | 2002-11-25 |
| Sommet                           | -  |                     |            |
| Projet                           | -  |                     |            |
| Objet                            | Adopter projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme afin de remplacer l'affectation du sol Grande emprise par Industrie sur la partie ouest de la cour de triage Turcot - Arrondissement Sud-Ouest |                     |            |

1. D'adopter le règlement modifiant le Plan d'urbanisme, Plan directeur de l'arrondissement Sud-Ouest (CO92 03386), de manière à créer une aire d'affectation "Industrie" sur la partie de la Cour Turcot située à l'ouest du boulevard Angrignon
2. De mandater l'Office de consultation publique de Montréal de tenir l'assemblée d'information requise à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
3. Déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

-- Signé par Gilles RAINVILLE/MONTREAL le 2002-09-27 15:20:13, en fonction de /MONTREAL.

**Signataire:**

Gilles RAINVILLE

\_\_\_\_\_  
Directeur d'arrondissement  
Sud-Ouest

Numéro de dossier :1022703014